

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 novembre 2025
 Délibération n°137

L'An deux mille vingt-cinq, le 20 novembre, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le 14 novembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame FISCHER Maryline, Adjointe au Maire

En présence de :

ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, GRANET Alice, HERMITTE Jean-Pierre, KIRKYACHARIAN Luc, MOUTIER Gerard, PRAT Christelle, SEMIOND Philippe

Excusé ayant donné procuration : ADISSON Frank à BARONNAT Bernard, GIRAUD Mathieu à COQUILLAT Catherine, JEANNE Virginie à PRAT Christelle, MOREAU Gaelle à FISCHER Maryline, MOUGIN Remi à MOUTIER Gerard, VIESSANT Céline à GRANET Alice

Excusé sans procuration : CHERFILS Jacqueline Absents : MOSSO Véronique, VERNET Laurent

Secrétaire de séance : GRANET Alice

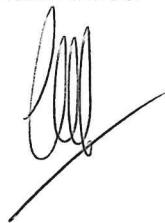
OBJET : CONVENTION AVEC LA FEDERATION FRANÇAISE DE MONTAGNE ET D'ALPINISME

La Fédération Française de Montagne et d'Escalade propose de réaliser un camp de base multi activités pour l'été 2026 consistant à trouver des hébergeurs intéressés, proposer de stages d'oxygénation, des formations et de la signalétique ski de rando pour l'hiver.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'approuver le conventionnement avec la FFME et d'autoriser madame le Maire ou ses délégués à signer la convention.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

